

JUIN 2000

**LA RÉMUNÉRATION VARIABLE  
FRÉQUENCES ET CARACTÉRISTIQUES SELON LES SECTEURS  
Enquête 1999**

L'Institut présente dans cette publication une étude du phénomène de la rémunération variable au Québec. Cette première pour l'Institut a été réalisée à partir de données particulières colligées dans le cadre de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec menée en 1999.

Les informations recueillies ont porté sur les fréquences et caractéristiques des régimes individuels et collectifs de rémunération variable présents dans les établissements de 200 employés et plus en 1998. Les régimes enquêtés de façon spécifique sont les bonis au mérite, la rémunération à la pièce, la rémunération à la commission, le partage des bénéfices, le partage des gains de productivité, la participation au capital-actions ainsi que les bonis d'équipe.

Des résultats sont fournis pour la plupart des secteurs du marché du travail (les autres salariés québécois, les secteurs privé, privé syndiqué, privé non syndiqué et le secteur « autre public »), à l'exception de l'administration québécoise qui n'a pas été enquêtée sur cet aspect et de l'administration fédérale qui a été considérée comme n'offrant pas de rémunération variable. La plupart des catégories d'emplois sont également prises en compte : cadres, contremaîtres, professionnels, techniciens, employés de bureau, employés d'entretien et service, employés de production et employés de vente.

Voici les principaux constats de l'étude :

- La rémunération variable touche un grand nombre d'organisations au Québec. La proportion d'établissements offrant au moins un régime, collectif ou individuel, de rémunération variable pour les autres salariés québécois (ASQ) se chiffre à 54 % lorsque toutes les catégories d'emplois sont considérées. Cette proportion est de 57 % pour le secteur privé et de 28 % pour le secteur « autre public ».

<b>Taux de présence de la rémunération variable selon les secteurs du marché du travail, en 1998 (en % d'établissements)</b>	
ASQ	54
Privé	57
Privé syndiqué	50
Privé non syndiqué	79
« Autre public »	28

- La rémunération variable n'est généralement pas confinée à une seule catégorie d'emplois au sein des établissements. Seuls 20 % des établissements disposant de rémunération variable l'offrent à une seule catégorie. Par ailleurs, lorsque la rémunération variable est offerte à un employé d'une catégorie d'emplois, elle est offerte à tous les employés de cette même catégorie dans la plupart des établissements.
- Les régimes collectifs sont généralement plus présents que les régimes individuels dans les catégories d'emplois, à l'exception de celles des cadres et des employés de vente.
- Le plus fréquent des régimes individuels dans la plupart des secteurs est celui des bonis au mérite. En ce qui a trait aux régimes collectifs, les plus observés sont, généralement, le partage des bénéfices, la participation au capital-actions et le partage des gains de productivité.
- Il existe plusieurs types de régimes de rémunération variable dans les organisations mais, pour la plupart des secteurs, environ deux établissements sur trois n'en ont qu'un seul. Le plus souvent, il s'agit du partage des bénéfices ou des bonis au mérite.

**Cette publication peut être téléchargée sans frais sur le site WEB de l'Institut :  
<http://www.stat.gouv.qc.ca>**

**Vous pouvez également obtenir un exemplaire au coût de 14,95 \$ (plus TPS)  
aux adresses suivantes :**

▲ Institut de la statistique du Québec  
Vente des publications  
200, chemin Sainte-Foy, 5e étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : (418) 691-2405

▲ Institut de la statistique du Québec  
Direction du travail et de la  
rémunération  
10, rue Saint-Antoine Est, bureau  
11.70

▲ Les Publications du Québec  
C.P. 1005  
Québec (Québec) G1K 7B5  
(frais d'envoi de 4 \$)